



Automobilistes : ce qui change pour vous en 2020

Publié le 19 mars 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Taxe régionale, malus automobile, prime à la conversion, bonus écologique, échange d'un permis européen, examen du permis de conduire, permis à 1 €, permis moto, voitures-radar, tarifs des péages autoroutiers, contrôle technique... Vous avez sans doute entendu parler de nombreux changements pour les automobilistes en 2020. Qu'en est-il exactement ? Service-public.fr fait le point sur la question.

Taxe régionale

Quel montant pour la taxe régionale de votre carte grise en 2020 ? Dans quels cas et où peut-on en être exonéré ?

> [Carte grise : tarifs du cheval fiscal 2020](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13798) (https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13798)

Malus automobile

Depuis le 1^{er} mars 2020, un nouveau barème du malus automobile s'applique (article 69 de la loi de finances pour 2020).

> [Malus automobile : les règles ont changé au 1er mars 2020](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13904) (https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13904)

Prime à la conversion

Vous avez une voiture diesel ou essence assez ancienne et vous souhaitez en changer ? Vous pouvez peut-être bénéficier d'une aide pour la mise au rebut de votre vieille voiture et l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion moins polluant !

> [Prime à la conversion pour remplacer un véhicule : règles avant juin 2020](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32487) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32487)

Bonus écologique

Les nouveautés sur les aides à l'acquisition ou à la location des véhicules neufs ayant un taux d'émission de CO₂ de 20 g/km au plus (véhicules électriques ou à l'hydrogène).

> [Bonus écologique 2020](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13777) (https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13777)

Échange d'un permis européen : une démarche en ligne à partir du 3 mars 2020

Vous résidez en France et vous avez obtenu votre permis de conduire dans un pays européen. L'échange de votre permis contre un permis français n'est pas nécessaire pour conduire en France. Mais si vous demandez une nouvelle catégorie du permis ou si vous commettez en France certaines infractions routières, vous êtes alors obligé d'échanger votre permis. À partir du 3 mars 2020, la démarche se fait en ligne.

> [Échange d'un permis européen : une démarche en ligne à partir du 3 mars 2020](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13900) (https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13900)

Examen du permis de conduire : expérimentation d'une plateforme d'inscription en ligne

Vous êtes candidat à l'examen pratique du permis de conduire ou responsable d'une école de conduite et vous habitez dans les départements de l'Aude, du Gard, du Gers, de la Haute-Garonne et de l'Hérault : une nouvelle plateforme vous permet de prendre directement rendez-vous en ligne. Un arrêté paru au *Journal officiel* du 20 février 2020 fixe les modalités.

Permis à 1 euro

Le dispositif du « permis à 1 € par jour » sera uniquement accessible aux écoles de conduite et aux associations disposant du label « qualité des formations au sein des écoles de conduite ».

> [Permis à 1 euro par jour : réservé aux écoles de conduite labellisées à partir de 2020](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13700) (https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13700)

Permis moto : ce qui change à partir du 1er mars 2020

Code moto, épreuves pratiques de plateau ou en circulation : les 3 épreuves d'examen du permis moto évoluent pour former davantage les futurs motocyclistes à la sécurité.

> [Permis moto : ce qui change à partir du 1er mars 2020](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13910) (https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13910)

Voitures-radar

Des voitures-radar en Bretagne, Pays de la Loire et Centre-Val de Loire circulent depuis janvier 2020.

> [Les voitures-radar à conduite externalisée bientôt en service en Bretagne, Pays de la Loire et Centre-Val de Loire](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13407) (https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13407)

Tarifs des péages d'autoroutes

Autoroutes du Sud de la France (ASF), Cofiroute, autoroutes Estérel, Côte d'Azur, Provence, Alpes (Escota), Société des autoroutes du Nord et de l'Est (Sanef), Société des autoroutes Paris-Normandie (SAPN). Les tarifs des péages augmentent à partir du 1^{er} février 2020.

> [Nouveaux tarifs d'autoroutes au 1er février 2020](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13829) (https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13829)

Contrôle technique

Il est prévu de rendre accessible au public les prix pratiqués par les centres agréés pour le contrôle technique des véhicules légers.

> [Contrôle technique d'une voiture particulière](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2878) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2878)